

## Belle et heureuse année à tous !

Une nouvelle année commence. Nous aurions aimé organiser les traditionnels « vœux du maire ». Malheureusement les circonstances n'ont pas permis que nous nous réunissions alors que nous avons tant besoin de nous retrouver pour partager quelques moments de convivialité !

Comme l'année dernière, nous avons choisi d'apporter un peu de douceur à nos aînés. Les plus de 80 ans recevront prochainement un coffret gourmand à domicile.

Une nouvelle fois, l'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux de santé et espère pour tous une année vibrante d'émotions positives !

## La fibre optique à Saint-Aignan

Nous vous rappelons qu'un conseiller Octogone sera à votre disposition pour vos questions concernant le raccordement à la fibre optique.

**Jeudi 27 Janvier 2022 entre 9h 30 à 13h 00**  
**salle du conseil à la mairie.**

**N'hésitez pas à venir poser vos questions**



## Inscription sur les listes électorales

Les dates de l'élection présidentielle ont été fixées aux **10 et 24 avril prochain**.

**Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur la liste électorale de la commune, vous pouvez le faire :**

- En ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) **jusqu'au 2 mars 2022**
- Avec le formulaire papier jusqu'au **4 mars 2022**.

Le formulaire papier est à retirer aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

## Conseiller numérique à Saint-Aignan

La Communauté de commune, sous l'impulsion de l'état met en place les services d'un conseiller numérique dans les petits villages. Votre conseillère, Sara BRIAUT, sera à votre écoute un lundi sur deux, de 13h30 à 16h30, à partir de la mi-février.

**Le but du dispositif :**

- Réduire la fracture numérique.
- Répondre à la dématérialisation des documents administratifs.
- Familiariser et rendre autonome le public à l'outil informatique (internet, base de traitement de texte, courrier)
- Découverte des plateformes pour la recherche d'emploi.
- Déposer des petites annonces.
- Accompagner les parents d'élèves.
- Comment se protéger et vérifier ses sources.

**Afin de répondre au mieux à la demande, merci de vous faire connaître en mairie si vous êtes intéressés par ce nouveau service.**

## Les associations du village ont besoin de vous !

Les associations font appel à votre écoute, votre disponibilité et votre imagination pour venir étoffer les rangs ! L'implication du plus grand nombre est vitale pour l'organisation des manifestations et le dynamisme du village.

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau du comité des fêtes et du foyer.

## GEMAPI – Qu'est- ce que c'est ?

### Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Le but est de concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.



La dernière crue de la Garonne nous a une nouvelle fois rappelé notre fragilité face aux forces de la nature.



Pour mémoire :  
Les mesures relevées  
à Très Cassés :

23 juin 1875..... 6.50 m  
12 juin 2000..... 5.46 m  
26 janvier 2014...5.03 m  
11 janvier 2022.. 5.32 m



## Communiqué EDF



A l'attention des communes riveraines de Golfech

## Nouveauté 2022 : visites grand public de la centrale de Golfech offertes par EDF.

Au programme, la découverte du site pour comprendre son histoire ainsi que le fonctionnement d'un réacteur nucléaire. Le guide vous amènera au cœur du site industriel où vous découvrirez les différents bâtiments emblématiques. Vous visiterez en particulier l'immense salle des machines.

## Ces visites sont proposées tous les derniers samedis du mois.

Le matin entre **9h et 12h**. L'après-midi entre **14h et 17h**.

Pour participer, il faut s'inscrire six semaines avant la date choisie sur le site [edf.fr/centrale-nucleaire-golfech](http://edf.fr/centrale-nucleaire-golfech). (Service des visites 05.34.39.88.70)

Par ailleurs, la Commission Locale d'information « CLI GOLFECH » informe qu'une réunion publique est prévue

Lundi 31 janvier à 19h 30 à la salle polyvalente de Donzac.



Pass-vaccinal demandé